

LES AIDES AUX APPRENTIS

AIDES POUR L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION	<p>Le montant s'élève à :</p> <ul style="list-style-type: none">- 5.50 € pour l'hébergement- 2.50 € pour le repas du soir- 1.00 € pour le petit déjeuner- 2.50 € pour le repas de midi <p>L'aide est versée directement au CFA qui la déduit de la facture faite à l'apprenti pour l'hébergement et la restauration.</p> <p>Cette aide concerne les apprentis internes au sein des CFA, ou externes lorsque le CFA a passé une convention avec une structure d'accueil. Cette mesure ne s'applique pas aux internats des lycées.</p> <p>Pour plus d'informations : Aides à l'hébergement et à la restauration sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.</p>
AIDES AU TRANSPORT	<p>L'apprenti peut percevoir une aide pour le transport entre l'entreprise et le CFA. Cette aide varie entre 50€ et 360€ en fonction de la distance Employeur-CFA.</p> <p>Les apprentis déposent leur demande d'aide sur le site « Services en ligne de la Région ». L'aide est versée une fois par an directement à l'apprenti.</p> <p>Pour plus d'informations : Aide au transport des apprentis sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.</p>
AIDE AU PREMIER EQUIPEMENT DES APPRENTIS	<p>Les apprentis inscrits en 1^{ère} année de formation de CAP, BAC Pro, BP, BT, BTM peuvent bénéficier d'un premier équipement acheté par la Région Nouvelle-Aquitaine et délivré par le CFA.</p> <p>Cette aide est réservée aux professions pour lesquelles un équipement spécifique est nécessaire.</p> <p>Pour plus d'informations : Aide au premier équipement sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.</p>
FONDS SOCIAL D'AIDE AUX APPRENTIS DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE	<p>Le fonds social d'aide permet d'aider les apprentis qui connaissent des difficultés financières.</p> <p>Le dossier est constitué avec le CFA qui attribue directement l'aide en fonction de la situation financière de l'apprenti. L'aide est plafonnée à 750€.</p> <p>Pour plus d'informations : Fonds d'aide aux apprentis sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.</p>
AUTRES AIDES AUX APPRENTIS	<p>Aide au permis B</p> <p>Aide aux transports</p> <p>Soutien scolaire</p> <p>Pour plus d'informations : Autres aides aux apprentis sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.</p> <p>+ liens jeunesse</p>

Mise à jour : avril 2018